L'ABEILLE DE LA N OLLEANS

BUREAUX, NO 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 15 SEPTEMBRE

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant de la Ville-Orléans.

Ville-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état ci-dessous des affaires de la Compagnie, le 29 avril 1866:

Primes d'incendie	$392,121 71
Primes de marine	134,366 13
Primes de risques	305,045 50
	$1,027,533 65
Montant des primes expirées	305,021 44
Portes payées et estimées	
Pertes d'incendie	$94,426 05
Pertes de marine	79,646 60
Pertes de risques	320,343 30
Dépensés payé au lieu de scrip	70,762 77
Pertes payées	56,192 34
Remboursements payées	61,397 21
Dépenses, appointements, pensions, timbres, escompte en change, &c	149,166 60
	979,769 32
Bénéfice net	$297,761 29
Montant des primes participant aux dividendes	494,771 60
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets garantis par hypothèques	$ 96,545 00
Billets garantis par nantissements	38,984 46
Billets	51,165 31
Propriétés foncières	80,000 00
Billets à recevoir	
Actions en banques	70,000 00
Fond en actions de banques	1,200 00
Scrip étranger	20,325 20
Actions de Dry Dock	2,000 00
Actions de Dry Dock arriérés	2,000 00
Scrip pour primes et en voie de perception	105,000 15
En caisse	28,490 50
	$1,004,004 20
Le tableau qui précède est exact et une copie conforme des livres de la Compagnie.	

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

La Compagnie payera en liquidant de 5 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de scrip des pertes légales des dits certificats, à partir du premier lundi de juillet prochain.

Elle déclarera en outre, également, dividende sur le DIX-SEPTIEME pour cent sur les primes expirées en vigueur droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et 5 pour cent sur certificats, pour le dit dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams, Sam'l H. Kennedy,
C. H. Erdmann, Jas. J. Hanna,
Sam'l B. Newman, A. Dutilh,
T. H. Fahy, Wm. Edwards,
J. Spencer Jackson, A. G. Ohl,
A. Baldwin, A. B. Rending.

Compagnie d'Assurance de l'UNION DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigent la loi et sa charte.

Montant des primes reçues depuis l'année expirée le 30 avril 1865:

Primes sur les risques d'incendie	$132,227 84
" " " des rivières	11,728 16
" " " des mers	56,604 79
	200,560 79
Du moins primes remboursées	3,490 64
	197,222 44
Primes expirées	52,779 30
	250,000 74
Portes payées dans le même période, savoir:	
Perte par les incendies	$28,815 79
" sur les rivières	26,200 48
" " les mers	19,161 47
Total des pertes	65,226 63
Dépenses, commissions, escompte et change	7,616 20
Dépenses de l'agence, appointements et loyers, compris de portes	(34,391) 25
Dépenses, escompte et change	
Total en dommages intérêts	7,954 72
Montant des dividendes payés	36,864 00
En réserve, pour laquelle non exigible	20,567 19—[illegible] 44
Bénéfice net	$[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets garantis par hypothèques	139,150
Billets garantis par nantissements	6,700 00
Billets payés	20,000 00
Billets sur primes	20,300 00
Billets sur banques et autres garanties	120,000 00
En caisse	20,000 00
Comptes individuels pour primes	35,976 77
Propriétés foncières	18,567 79
	[illegible]

Le moindre tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
H. CRAWFORD, secrétaire.

Bureau de la Paroisse d'Orléans.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans

Assurmentés et signés publiquement ledi, ce 9 mai 1866.

Les Directeurs ont déclaré, en faveur des actionnaires, [illegible] de seize pour cent et 65 cents par action. Ledit dividende sera porté au crédit du scrip actuel.

Pas ont en outre résolu de payer SIX pour cent d'intérêt, sur les certificats non payés de scrip, aux porteurs desdits certificats, à partir de ce contrat.

La Compagnie continue d'assurer contre les pertes des mers, des rivières, et des portes ou les avaries occasionnées par l'incendie, aux taux courants de prime, et remboursera vingt pour cent aux personnes qui se font assurer.

DIRECTEURS:

J. H. Hiner, L. P. Gérardin,
A. Chiapella, R. W. Ogden,
H. W. Adams, W. R. Schmidt,
E. Kohn, J. C. Fernandez,
J. A. Sampsont, A. Jouett,
Jos. J. Adams, A. Bonneman,
Vic Rouhier, J. Delahaute
mai—30d de mai 8 Saloy

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

BUREAU, RUE CARONDELET, No 3.

Nlle-Orléans, 1er décembre 1865.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1865.

Primes d'incendie	$142,366 66
Primes de mer	54,963 43
Primes de rivières	8,220 43
	$205,511 52
En moins, primes non expirées	36,265 00
Primes remises	$169,946 52
Portes payées, savoir:	
Sur les risques d'incendie	$36,216 39
Sur les risques de mer	31,150 17
Sur les risques de rivières	16,396 72
	$83,763 28
Rémunérations	3,545 62
Quinze pour cent remboursés	10,984 54
Taxes et licences des Etats Unis, de la ville et de l'Etat	10,079 62
Dépenses générales, intérêts du scrip, escompte et intérêt en moins	35,792 70 — 143,305 54
Montant net des primes participant	$ 46,640 98
L'actif de la Compagnie consiste en:	
5 pour primes, en voie de perception	$ 61,004 10
Billets pour primes	27,307 93
Placé en actions de chemins de fer	26,011 00
Placé en actions de banques	71,604 50
Placé en actions de la Compagnie d'Assurance Mutuelle	78,922 00
Prêté sur garanties	20,627 50
Prêté sur hypothèques	15,667 43
En caisse	20,000 00
Le moindre tableau est une représentation tirée des livres de la Compagnie.

G. GAILLARD, président.
H. GAYFARDE, secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assurmentés et signés publiquement ledit jour, ce 9 mai 1866.

SAMUEL MEYERS,
Deuxième juge de paix
dans et pour la paroisse d'Orléans

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du 9 février 1866, six pour cent d'intérêt sur les certificats de Scrip non encore payés; ils ont en outre, déclaré un dividende sur le vieux Scrip pour cent sur le montant net des primes en vigueur, et un dividende de 5 pour cent sur les primes de 1865 et 5 pour cent sur certificats, pour ledit dividende, à partir du premier lundi de février prochain.

DIRECTEURS:

J. Lorfon	J. Lemoyne,
J. H. D'Mas,	Pierre Soulier,
A. Mitchenberger,	J. J. Stone,
A. Bédault,	F. Avendano,
	J. Wiltz,
A. Walsh, Sr. Grov	St. Aubin,

VENTES JUDICIAIRES.

Abner Reading & Proctor Ankrim vs. la bateau à vapeur "T. D. Hine" et le propriétaire, Sari facias, en faveur de Reading—Les mêmes vs. les mêmes Sari facias en faveur de Ankrim.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 1,728.

E. Conery & Co. vs. les mêmes.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — Ne 18,308. — En vertu de trois writs de facit facias à moi adressés par les Honorables membres de Cours de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, 13 octobre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre la rue du Canal et la Place de Jonas, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Le bateau à vapeur "T. D. HINE, actuellement amarré au machine, au moulin, à Algiers, qui est actuellement sur le chantier de Jean Mustapha, rive gauche, au-dessous de cette ville, pour des Magasins à Tabac.

Ledit dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shrff
8 sept—17 2-9 oct de la paroisse d'Orléans.

John McCarthy contre la goélette Emma; Chas. Collins contre la goélette Emma, le capitaine et les propriétaires.

COUR DU DEUXIEME JUGE DE PAIX de la paroisse d'Orléans. Nos 65,774, 75 et 76.—En vertu de cinq writs de ferci facias qui m'ont été remis par l'Hon. Geo. H. Beaughn, deuxième Juge de Paix, je vendrai à l'enchère publique, samedi, 6 octobre, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Dauphine et Conti, les propriétés ci-après décrites, savoir:

La goélette EMMA, son mouillard, grappons et appareaux, telle qu'elle est actuellement, et qui est lourd 57, Deuxième District, au pied de la rue St. Philippe.

Saisie dans le susdit procès.

Conditions—Comptant sur livraison, en billets de Trésor des Etats-Unis.

JOSEPH C. KUZAC,
Constable de la Cour du Sous Juge de Paix.
8 sept—3t—6 oct

Succession de feu PATRICK GARRICK, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 10,135.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 26 d'août 1866 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, vingt-neuvième septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Conti et de la Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de qui de droit, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-dessus:

UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le Plan Dit-orgé de l'Etat de Livingston, lequel terrain est borné par les rues Liberté, Méplomène, Howard et Thalie, conformant à un plan dressé par George T. Dunbar, arpenteur, en date du 1er d'avril 1842, et déposé en l'étude d'Adolphe Hennen, notaire public en cette ville, mesurant trente deux pieds de face à la rue Liberté, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure susdit Eden.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent deux, avec les droits, voies et privilèges y attachés et dépendances qui leur appartiennent, et le mobilier actuel, lequel a un bail jusqu'au 1er janvier 1867, chaque [illegible] à raison de $ 14 par mois.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'hypothèque que le défunt en avait saisie à une vente publique faite par le shériff de la paroisse d'Orléans, le 23 d'août 1856, dans l'affaire de la banque de l'Union de la Louisiane, vs. David Auger, 1er du demandeur de la Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shrff de la Paroisse d'Orléans.
Shrff—sept 3 13 23 29

F. AUGUSTE vs. la goélette ADELAIDE, le capitaine, et les propriétaires.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — No 17,128. — En vertu d'un writ de ferci facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, vingt de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre la rue du Canal et de la Place de Jonas, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

La goélette ADELAIDE, ensemble avec ses mâts, vergues, &c, telle qu'elle se trouve actuellement à sec, au chantier de Jean Mustapha, rive gauche, au-dessous de cette ville, pour des Magasins à Tabac.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shrff de la Paroisse d'Orléans.
Shrff—sept 3 10 17 24

John Dorsey, Samuel M. Todd, subrogés, vs. les propriétaires ou les propriétaires du bateau à vapeur "Fanny Fleming."

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 15,304.—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai, le MARDI, dix-huitième jour de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Conti et de la Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Le bateau à vapeur "FANNY FLEMING" actuellement amarré au machine, au moulin à Algiers, au pied de la rue Conti, rive droite, tel qu'il se trouve actuellement à sec, au chantier de Jean Mustapha, rive droite, au-dessous de la rue Conti.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shrff de la Paroisse d'Orléans.
Shrff—9 11 18 25 sep

Compagnie d'Assurance MUTUELLE DES MARCHANDS.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir:

Sur les risques d'incendie	$139,023 72
Sur les risques de rivières	65,423 27
Sur les risques de mer	207,016 27
	$411,463 26
Bénéfices non expirés le 31 décembre 1865	69,703 — 342,172
A déduire:	
Bénéfices non expirés le 31 décembre 1866	68,845 00
Primes remboursées le 31 décembre 1865	3,544 04— 66,287 04
Montant net des primes à 31 décembre 1865	$275,194 69
Parties payées dans la même période:	
Sur les risques d'incendie	$24,749 02
Sur les risques de mer	75,387 32
Sur les risques de rivières	18,225 35— 118,365 69
A déduire: Remboursement	24,544
Escompte de quinze pour cent	20,164 19
Dépenses, commissions, etc., escompte en moins, et intérêt	31,128 14
Pertes et portes, etc	151,505 00—[illegible]
Bénéfices	$124,749 20
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Placés en bons de la ville et actions	$ 124,255 00
Placé en actions de Banque et de Dry-Dock	31,700 00
Prêts garantis	119,000 00
Billets pour primes	41,981 20
Primes dues et en voie de perception	41,035 00
Scrip de compagnie d'assurance mutuelle	12,000 00
Primes n'ayant pas cours	3,788 75
En caisse	100,000 00
Total de l'actif	$1,133,474 95

Le soussignéhaussé est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assurmentés et signés publiquement, ce 17 juillet 1866.

SAMUEL MYERS,
Deuxième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans

L'intérêt de six pour cent sur les certificats de scrip non encore payés sera payé à partir de 15 février prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. OAINES, Vice Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John G. Gaines,	R. E. Avendale,
John C. Ricks,	Jasper Turner,
E. J. Hart,	R. Mason,
J. H. Stauffer,	J. B. Roy,
Henry Estelner,	Thos. A. James,
Thomas Sloo,	J. C. Sarrelli.
10jun—6t	

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUD.

DIXIEME ETAT ANNUEL

Pour l'année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir:

Sur les risques d'incendie	$139,023 72
Sur les risques de mer	65,423 27
Sur les risques de rivières	207,016 27
	$411,463 26
Bénéfices non expirés le 31 décembre 1865	69,703 — 342,172
A déduire:	
Bénéfices non expirés le 31 décembre 1866	68,845 00
Primes remboursées le 31 décembre 1865	3,544 04— 66,287 04
Montant net des primes à 31 décembre 1865	$275,194 69
Parties payées dans la même période:	
Sur les risques d'incendie	$24,749 02
Sur les risques de mer	75,387 32
Sur les risques de rivières	18,225 35— 118,365 69
A déduire:	
Remboursement	24,544
Escompte de quinze pour cent	20,164 19
Dépenses, commissions, etc., escompte en moins, et intérêt	31,128 14
Pertes et portes, etc	151,505 00—[illegible]
Bénéfices	$124,749 20
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Placés en bons de la ville et actions	$ 124,255 00
Placé en actions de Banque et de Dry-Dock	31,700 00
Prêts garantis	119,000 00
Billets pour primes	41,981 20
Primes dues et en voie de perception	41,035 00
Scrip de compagnie d'assurance mutuelle	12,000 00
Primes n'ayant pas cours	3,788 75
En caisse	100,000 00
Total de l'actif	$1,133,474 95

Le soussignéhaussé est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assurmentés et signés publiquement, ce 17 juillet 1866.

SAMUEL MYERS,
Deuxième Juge de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de six pour cent sur le vieux scrip, à partir du premier lundi de février prochain. Ils ont aussi déclaré un dividende de 5 pour cent sur les primes de 1865 et 5 pour cent sur certificats, pour ledit dividende, à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS SLOO, Président.
A. CARRIERE, Vice Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Charles Briggs,	Archibald Montgomery,
Ant. Carriere,	Henry J. Yon,
George A. Fredick,	Jos. Jackson,
Simon Pitcher,	E. Mangum,
E. Brugier,	Alfred Dubocle,
L. Grange,	Charles Weisbach,
Charles Lafitte,	A. Lecourt,
John S. Maunsell,	Frank Williams,
F. Anderson,	Thomas Byrne,
Alfred Kennedy,	John Thornhill,
J. B. Montgomery,	W. A. Violett,
A. F. ostan,	B. Pingle,
J. B. Robinson,	Hugh McDonald,
George W. Dunbar,	Harlow J. Parker,
E. P. Stockmeyer,	Jas. M. Flockard,
Geo. W. Nyquist,	Henry H. Bryan,
ou22 d	R. L. Wooldridge.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Ville d'Orléans.

SEXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes non expirées en vigueur le 31 décembre 1865 ..... $74,776 9-
Primes remboursées 3,384 67
Montant net des primes $70,391 62
Portes: Sur les risques d'incendie $34,420 60
Sur les risques de mer 20,624 43
Sur les risques de rivières 34,744 19
Timbres ..... $ 20,788 12
Rémunérations 13,710 16
Dépenses générales 1,000 00
Dépenses générales, intérêts du scrip 18,471 77
Intérêt du scrip 21,925 00
Bénéfices net 136,721 22
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets pour primes $45,000 00
Billets pour banques et nantissements 139,646 30
Billets pour primes en voie de perception 72,976 71
Actions de la Compagnie d'assurance mutuelle 12,000 00
Actions de la ville et autres bons 41,000 00
Bénéfices de dépenses comptant pour l'intérêt 152,000 00
Propriétés foncières 20,314 45
En caisse 77,000 47
En moins: intérêt non encore payé 300,327 6
Intérêts payables sur scrip 24,000 00
Rémunérations non encore payées 13,000 00
..... 41,000 00
$812,339 37

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assurmentés et signés publiquement le 9 janvier 1866, par Samuel Meyers, juge de paix dans et pour la susdite paroisse, ce sont présentés John E. Tayon, président, et J. W. Hincks, Secrétaire, de la compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, à la Rue Carondelet, n. 3, et ont exposé que les Directeurs de ladite compagnie ont résolu de payer à ceux qui ont droit à des dividendes, sur le scrip, de quinze pour cent, sur le montant des primes pour lesquels ces certificats de scrip avaient été émis, à partir du premier lundi de juillet prochain.

JOHN E. TAYON, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assurmentés et signé devant moi, ce 9 janvier 1866.
P. COLL, Juge de Paix.
Bureau Public.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente pour cent sur le scrip, à partir du 1er décembre 1866 et il sera payé aux détenteurs de scrip, à partir du premier lundi de mai prochain. Ils ont aussi résolu de payer à ceux qui ont droit à des dividendes, des certificats à l'intérêt de six pour cent de leurs dividendes.

JOHN E. TAYON, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assurmentés et signés publiquement, ce 9 janvier 1866.

SAMUEL MEYERS,
Deuxième juge de paix
dans et pour la paroisse d'Orléans

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente pour cent sur le scrip, à partir du 1er décembre 1866 et il sera payé aux détenteurs de scrip, à partir du premier lundi de mai prochain. Ils ont aussi résolu de payer à ceux qui ont droit à des dividendes, des certificats à l'intérêt de six pour cent de leurs dividendes.

JOHN E. TAYON, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Ville d'Orléans.

SEXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes non expirées en vigueur le 31 décembre 1865 ..... $74,776 9-
Primes remboursées 3,384 67
..... 80,000 67
Montant net des primes $70,391 62
Portes: Sur les risques d'incendie $34,420 60
Sur les risques de mer 20,624 43
Sur les risques de rivières 34,744 19
..... $ 20,788 12
Rémunérations 13,710 16
Dépenses générales 1,000 00
Dépenses générales, intérêts du scrip 18,471 77
Intérêt du scrip 21,925 00
..... 136,721 22
Bénéfices net 136,721 22
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets pour primes $45,000 00
Billets pour banques et nantissements 139,646 30
Billets pour primes en voie de perception 72,976 71
Actions de la Compagnie d'assurance mutuelle 12,000 00
Actions de la ville et autres bons 41,000 00
Bénéfices de dépenses comptant pour l'intérêt 152,000 00
Propriétés foncières 20,314 45
En caisse 77,000 47
En moins: intérêt non encore payé 300,327 6
Intérêts payables sur scrip 24,000 00
Rémunérations non encore payées 13,000 00
..... 41,000 00
$812,339 37

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assurmentés et signés publiquement, ce 9 janvier 1866.

SAMUEL MEYERS,
Deuxième juge de paix
dans et pour la paroisse d'Orléans

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente pour cent sur le scrip, à partir du 1er décembre 1866 et il sera payé aux détenteurs de scrip, à partir du premier lundi de mai prochain. Ils ont aussi résolu de payer à ceux qui ont droit à des dividendes, des certificats à l'intérêt de six pour cent de leurs dividendes.

JOHN E. TAYON, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Succession de HENRY RODENKIRCH — No 22,308.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans. — Attendu que Pierre Foulon, exécuteur testamentaire de la succession susdite de Henry Rodenkirch, décédé le 20 août 1866, a été nommé par ladite Cour, sous que cela peut concerner, d'avoir à déclarer notre dite [illegible] les raisons pour lesquelles il ne saurait pas faire ladite bête.

Par ordre de la Cour,
11 sept—12, 29 A. J. VILLERE,
Deputy Gaoller.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. M. VAN SOLINGEN.

Vente de Syndic.

JOSEPH KAISER contre ses CREANCIERS

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No. 21,909.

Terrains de prix, améliorés et nus, dans le Premier et le Quatrième District de cette ville, dans la ville de Jefferson et à Greenville.

PAR H. M. VAN SOLINGEN, encanteur, Bureau, rue Carondelet, No 28.

EN vertu de cet ordre de vente rendu le 5 septembre 1866, et que m'a adressé l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, SAMEDI, 13 octobre 1866, à midi, pour le compte des créanciers du dit insolvable, les propriétés foncières ci-après:

1. UN CERTAIN TERRAIN, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus avec les droits, voies, privilèges et dépendances, qui lui appartiennent. Le dit terrain est situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ancienne Place d'Armes, dite Place du Camp, Cours Magazine et Orangers. Le dit terrain est désigné par le No 4, sur un plan dressé par B. F. Nicholls, architecte, en date du 11 avril 1866 et déposé, comme plan No 46, en l'étude de J. E. Marks, notaire public en cette ville. Il a, au pied emmerché, 32 pieds de face à la rue du Camp, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain a été acquis par le dit Joseph Kaiser de A. C. Phelps, par acte passé par devant J. C. Beard, notaire, le 31 décembre 1860. Les améliorations comprennent une maison à étage, à deux corps de logis.

2.—DEUX CERTAINS TERRAINS, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, situés dans le Quatrième District de cette ville, et désignés par les Nos 1 et 2 de l'ancien plan de A. Mazureau, notaire public. Les dits terrains ont été achetés par le dit Joseph Kaiser, de Toubelin, par acte passé par devant J. E. Jarreau, notaire public, en date du 5 février 1859.

3.—SEPT TERRAINS, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, toutes les dépendances, tous les droits, voies et servitudes qui leur appartiennent. Les terrains, dans l'ancienne Place Jefferson, dans l'ancienne Place Jefferson, dans l'ancienne Place Jefferson, dans cet Etat et sur les Nos 1 à 12 inclusivement de leur plan, au-delà de la rue Water, et s'étendant de la rue Water, sur environ 300 pieds à la rue Berlin, au fleuve Mississippi. Les dits terrains ont chacun 25 pieds 1 ligne de face au fleuve Mississippi, la même façade à la rue Water et ayant droit à toute augmentation par l'alluvion. Toutes les dimensions données plus haut sont conformes à un plan lithographié de Jacques Bouchard, A. Mazureau, notaire public. Les dits terrains ont été achetés par les dits époux Jefferson, de Toubelin, par acte passé par devant J. E. Jarreau, notaire public, en date du 5 février 1859.

3.—SEPT TERRAINS, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, toutes les dépendances, tous les droits, voies et servitudes qui leur appartiennent. Les terrains, dans l'ancienne Place Jefferson, dans cet Etat et sur les Nos 1 à 12 inclusivement de leur plan, au-delà de la rue Water, et s'étendant de la rue Water, sur environ 300 pieds à la rue Berlin, au fleuve Mississippi. Les dits terrains ont chacun 25 pieds 1 ligne de face au fleuve Mississippi, la même façade à la rue Water et ayant droit à toute augmentation par l'alluvion. Toutes les dimensions données plus haut sont conformes à un plan lithographié de Jacques Bouchard, A. Mazureau, notaire public. Les dits terrains ont été achetés par les dits époux Jefferson, de Toubelin, par acte passé par devant J. E. Jarreau, notaire public, en date du 5 février 1859.

9—SEPT TERRAINS, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, toutes les dépendances, tous les droits, voies et servitudes qui leur appartiennent. Les terrains, dans l'ancienne Place Jefferson, dans cet Etat et sur les Nos 1 à 12 inclusivement de leur plan, au-delà de la rue Water, et s'étendant de la rue Water, sur environ 300 pieds à la rue Berlin, au fleuve Mississippi. Les dits terrains ont chacun 25 pieds 1 ligne de face au fleuve Mississippi, la même façade à la rue Water et ayant droit à toute augmentation par l'alluvion. Toutes les dimensions données plus haut sont conformes à un plan lithographié de Jacques Bouchard, A. Mazureau, notaire public. Les dits terrains ont été achetés par les dits époux Jefferson, de Toubelin, par acte passé par devant J. E. Jarreau, notaire public, en date du 5 février 1859.

10—TROIS CERTAINS TERRAINS, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, avec les droits, voies et privilèges et dépendances qui leur appartiennent, lesquels terrains sont situés dans le Quatrième District de cette ville, et dans l'ancienne Place d'Armes, dite Place du Camp, Cours Magazine et Orangers. Les dits terrains ont chacun 25 pieds de face à la rue Josephine, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et sont désignés par les Nos 1, 2 et 3 du plan de Jean Baptiste Lavaudais, dressé par B. Boisson, voyer, en date du 1er avril 1842, et déposé en l'étude de Felix Ortiza, notaire. Ledit terrain forme le pied du coin de la rue Hôtelière, et la ligne latérale bornée par les terrains Nos 1, 2, 3 et 4, sur une profondeur de 150 pieds; ensuite une ligne latérale bornée par le terrain No 4 et 19 pieds 2 pouces sur la ligne du dessus tout au pied, ensuite, de 19 pieds 2 pouces de profondeur entre les rues Hôtelière, Neuvillette et Lavoie et Fulton, ainsi qu'après un certain plan dressé par Henry Moulinneau, architecte et voyer, en date du 2 mars 1846 et déposé en l'étude de L. R. Kenny. Les améliorations consistent en une maison de trois double. Le dit terrain a été acheté, par le dit insolvable de Joseph Roche, par acte passé par devant L. R. Kenny, notaire, en date du 4 août 1844.

11—UN CERTAIN TERRAIN, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ancienne Place d'Armes, dite Place du Camp, Cours Magazine et Orangers. Le dit terrain est désigné par le No 6, sur un plan dressé par B. F. Nicholls, architecte, en date du 11 avril 1866 et déposé, comme plan No 46, en l'étude de J. E. Marks, notaire public en cette ville. Il a, au pied emmerché, 32 pieds de face à la rue du Camp, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain a été acheté par le dit Jos. Kaiser de A. C. Phelps, par acte passé par devant J. C. Beard, notaire, le 31 décembre 1860. Les améliorations comprennent une maison à étage, à deux corps de logis.

12—DEUX CERTAINS TERRAINS, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, situés dans le Quatrième District de cette ville, et désignés par les Nos 1 et 2 de l'ancien plan de A. Mazureau, notaire public. Les dits terrains ont été achetés par le dit Joseph Kaiser, de Toubelin, par acte passé par devant J. E. Jarreau, notaire public, en date du 5 février 1859.

13—UN CERTAIN TERRAIN, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, avec les droits, voies et privilèges et dépendances qui leur appartiennent. Ledit terrain est situé dans le Quatrième District de cette ville et désigné par le No 7 du plan de Jean Baptiste Lavaudais, dressé par B. Boisson, voyer, en date du 1er avril 1842, et déposé en l'étude de Felix Ortiza, notaire. Ledit terrain forme le pied du coin de la rue Hôtelière, et la ligne latérale bornée par les terrains Nos 1, 2, 3 et 4, sur une profondeur de 150 pieds; ensuite une ligne latérale bornée par le terrain No 6 et 19 pieds 2 pouces sur la ligne du dessus tout au pied, ensuite, de 19 pieds 2 pouces de profondeur entre les rues Hôtelière, Neuvillette et Lavoie et Fulton, ainsi d'après un certain plan dressé par Henry Moulinneau, architecte et voyer, en date du 2 mars 1846 et déposé en l'étude de L. R. Kenny. Les améliorations consistent en une maison de trois double. Le dit terrain a été acheté, par le dit insolvable de Joseph Roche, par acte passé par devant L. R. Kenny, notaire, en date du 4 août 1844.

14—UN CERTAIN TERRAIN, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ancienne Place d'Armes, dite Place du Camp, Cours Magazine et Orangers. Le dit terrain est désigné par le No 1 de l'ancien plan de Jean Baptiste Lavaudais, dressé par B. Boisson, voyer, en date du 1er avril 1842, et déposé en l'étude de Felix Ortiza, notaire. Ledit terrain forme le pied du coin de la rue Hôtelière, et la ligne latérale bornée par les terrains Nos 1, 2, 3 et 4, sur une profondeur de 150 pieds; ensuite une ligne latérale bornée par le terrain No 6 et 19 pieds 2 pouces sur la ligne du dessus tout au pied, ensuite, de 19 pieds 2 pouces de profondeur entre les rues Hôtelière, Neuvillette et Lavoie et Fulton, ainsi d'après un certain plan dressé par Henry Moulinneau, architecte et voyer, en date du 2 mars 1846 et déposé en l'étude de L. R. Kenny. Les améliorations consistent en une maison de trois double. Le dit terrain a été acheté, par le dit insolvable de Joseph Roche, par acte passé par devant L. R. Kenny, notaire, en date du 4 août 1844.

15—UN CERTAIN TERRAIN, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, avec les droits, voies et privilèges et dépendances qui leur appartiennent. Ledit terrain est situé dans le Premier District de cette ville, et désigné par le No 1 de l'ancien plan de Jean Baptiste Lavaudais, dressé par B. Boisson, voyer, en date du 1er avril 1842, et déposé en l'étude de Felix Ortiza, notaire. Ledit terrain forme le pied du coin de la rue Hôtelière, et la ligne latérale bornée par les terrains Nos 2, 3, 4 et 5, sur une profondeur de 150 pieds; ensuite une ligne latérale bornée par le terrain No 6 et 19 pieds 2 pouces sur la ligne du dessus tout au pied, ensuite, de 19 pieds 2 pouces de profondeur entre les rues Hôtelière, Neuvillette et Lavoie et Fulton, ainsi d'après un certain plan dressé par